CEPICI
CENTRE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS EN CÔTE D'IVOIRE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

Réf: Dossier N° : 80121

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « AFRICAINE DE PRESTATIONS MINIERES ET PETROLIERES SARL » en abrégé «APMP SARL »

Siège social : ABIDJAN - COCODY RIVIERA BONOUMIN, TOP PAIN, 08 BP 930 ABIDJAN 08

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Février 2020, et enregistrés au CEPICI le 17 Février 2020, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « AFRICAINE DE PRESTATIONS MINIERES ET PETROLIERES SARL » en abrégé «APMP SARL ».

Objet: fournitures de materiels, equipements et accessoires industriels, formations des operations d'engins et interim.Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 10 000 000 F CFA divisé en Mille (1000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social: ABIDJAN - COCODY RIVIERA BONOUMIN, TOP PAIN, 08 BP 930 ABIDJAN 08
GERANT: Madame AHOYO VIVIANE INES.

RCCM: n°CI-ABJ-2020-B-03236 du 17/02/2020 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.
Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°02702 du 17/02/2020

Pour Avis

Le CEPICI